

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU BASSIN D'AUBENAS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
SEANCE DU 11 JUIN 2024

L'an deux mille vingt-quatre et le 11 juin, le Conseil Communautaire s'est réuni au nombre prescrit par ses statuts, dans l'Espace séraphin GIMBERT de Vesseaux, en session ordinaire, sous la présidence de M Max TOURVIELHE, Président de la Communauté de communes du Bassin d'Aubenas.

La séance est ouverte à 19H30 en présence de :

**PRESENTS :** MC SAUSSAC, JY MEYER, M BOUSCHON, S CIVIER, J DAUMAS, C FAURE, P GAILLARD, A GUIBERT-BATTAINI, R KAPPEL, I NGUYEN, B PERRUSSET, E ROCHE, J SOUBEYRAND, JF DEVES, JC COURT, S CAVIGGIA, JY PONTHER (proc de P MAISONNEUVE), G SAUCLES (proc de S GENEST), C PASTRE, R MOULIN, B TEYSSIER, J LAFFONT, M GUYON, G ANTONY, P ROUX (proc de P CORTIAL), MF MARTIN, J SEBASTIEN, JL ARNAUD, G FANGIER, S REYNIER (proc de C WIOT), J BOYER, F SOULAVIE, G DOZ, M CEYSSON, A ROUSSET, B SOUCHE (proc de F CHASSON), M TOURVIELHE (proc de M TAUPENAS) et A LAURENT.

Nombre de conseillers  
En exercice : 52  
Présents : 38  
Procurations : 6  
Votants : 44  
Absents : 8

Secrétaire de séance : C PASTRE

Absents : JP LARDY, K ESSAYAR, C HADDAD, MF TASTEVIN, P DUPONT, D BERAL, V VANDUYNLAGER et M CHAZE.

En présence des suppléants non votants : JP MARRON et O BOISSIN.

Date de convocation : 4/06/2024

**Objet : Marché public 2023.040 - Actes modificatifs aux marchés de travaux pour la crèche les Pandas à Saint-Privat.**

Par délibération n°DEL113062023-49 du Conseil Communautaire en date du 13 juin 2023, il a été procédé à l'attribution des marchés de travaux relatifs à l'extension et restructuration de la crèche les Pandas à Saint-Privat.

Concernant les lots 1, 6, 8 et 10, au regard des aléas et contraintes techniques apparues en cours d'exécution des marchés, des modifications sont rendues nécessaires, telles que présentées ci-après :

Lot 1 Maçonnerie-gros œuvre (am 3)	plus-value de	10 630,50 € HT
Lot 6 Menuiseries extérieures/alu (am2)	plus-value de	845,00 € HT
Lot 8 Plâtrerie-Faux plafonds-Peinture (am 2)	plus-value de	3 318,05 € HT
Lot 10 Electricité-courants faibles-forts (am 2)	plus-value de	2 253,00 € HT
<b>Total</b>		<b>+ 17 046,55 € HT</b>

Le détail des éléments techniques afférents aux modifications énoncées ci-avant sont notifiés dans les actes modificatifs annexés à la présente.

Le montant global des marchés est ainsi mis à jour :

Montant initial des marchés 558 718,10 € HT	Montant précédemment actualisé par des actes modificatifs antérieurs 566 934,51 € HT	Nouveau montant des marchés 583 981,06 € HT
--	---	--

Soit une variation globale de 4,5 % par rapport au montant initial des marchés.

**Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide :**

- D'autoriser le Président à signer les actes modificatifs à intervenir, tels qu'annexés à la présente ;
- De le charger d'engager les formalités réglementaires qui font suite à la présente, notamment la présentation des actes au contrôle de légalité, les publicités nécessaires et les inscriptions budgétaires correspondantes.

**Pour extrait certifié conforme**

**Fait à UCEL, le 12 juin 2024.**

**Le Président, Max TOURVIELHE**

The image shows a blue ink signature of Max TOURVIELHE written over a circular official stamp. The stamp contains the text "Communauté de Communes de l'Agglo de Aubenas" around the perimeter and a central emblem.

Accusé de réception en préfecture  
007-200073245-20240611-DEL11062024-21-DE  
Date de télétransmission : 13/06/2024  
Date de réception préfecture : 13/06/2024